

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LES CRITERES D'EXAMEN DES CANDIDATURES
DES MEEF 1^{ER} DEGRE, 2ND DEGRE ET ENCADREMENT EDUCATIF
PARAMETRES SUR LA PLATEFORME « TROUVER MON MASTER »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 21 FEVRIER 2020,

Vu le code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver les capacités d'accueil et les critères d'examen des candidatures pour les

- Master MEEF 1^{er} degré
- Master MEEF 2nd degré
- Master MEEF Encadrement éducatif

paramétrés dans la plateforme « Trouver mon master » tels que définis en annexe.

Membres en exercice : 37
Votes : 29
Pour : 19
Contre : 4
Abstentions : 6

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2020-02-21-11

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Informations réglementaires pour affichage sur le portail trouvermonmaster.gouv.fr

Mentions master	Date de campagne (JJ/MM/AA)		Capacité d'accueil globale	Mentions licence conseillées	Critères d'examen des candidatures		
	Ouverture	Fermeture			Modalités	Mise en œuvre des modalités choisies	Critères de sélection
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré	14/04/2020	25/05/2020	175	- Toutes les mentions de licence	- Dossier et possibilité d'entretien	- Relevé de notes de L3 (ou a minima du S5) ou niveau équivalent	<p>Le barème permettra au jury de classer les candidatures lorsque celles-ci seront supérieures à la capacité d'accueil de chaque site de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les notes obtenues au diplôme préparé ou en cours de préparation (S5 et S6, S5 si en cours d'acquisition) - Éléments préprofessionnels (suivie d'une UE préparatoire ou un stage dans l'enseignement public) - Certification en langue (minimum niveau B1) - Certifications informatiques - Fonctions d'enseignement et d'éducation - Activités professionnelles hors éducation - PSC1 - BAFA <p><u>Important</u> : L'affectation des étudiants se fera en fonction de la capacité d'accueil de chacun des 3 sites de formation (Moulins, Le Puy et Chamalières)</p>
	2 ^{ème} campagne si nécessaire : 05/06/2020 au 06/07/2020 3 ^{ème} campagne si nécessaire : 09/07/2020 au 19/08/2020						
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	14/04/2020	25/05/2020	175	- La ou les mention(s) de licence conseillée(s) dépend(ent) du parcours demandé (voir les informations sur le site web de l'université)	- Dossier et possibilité d'entretien	- Relevé de notes de L3 (ou a minima du S5) ou niveau équivalent - CV - Lettre de motivation - Pour le parcours EPS, il sera également possible de joindre les attestations d'aptitude au secourisme et au sauvetage aquatique comme pièces complémentaires facultatives	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les étudiants présentant la mention de licence conseillée : notes obtenues en L3 dans les matières fondamentales - Pour les étudiants ayant obtenu une autre licence : appréciation des objectifs et compétences visés par la formation antérieure - Projet professionnel suffisamment abouti
	2 ^{ème} campagne si nécessaire : 26/06/2020 au 20/08/2020						
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif	30/04/2020	01/06/2020	12	- Toutes les mentions de licence	- Dossier et possibilité d'entretien	- Relevé de notes de L3 (ou a minima du S5) ou niveau équivalent - CV - Lettre de motivation	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les candidats présentant une licence : notes obtenues en L3 dans les matières fondamentales - Pour les candidats présentant un autre diplôme : pertinence du contenu de la formation et notes obtenues - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement
	2 ^{ème} campagne si nécessaire : 26/06/2020 au 20/08/2020						